



Demande d'info sur la rupture d'un cdi

Par **esteri**, le **07/06/2018** à **10:04**

Bonjour. Je suis secrétaire et je travaille pour 2 médecins généralistes. Fin Juillet, 1 des médecins prend sa retraite et le 2ème médecin travaillera seul. Mes employeurs vont mettre fin à mon cdi. Pour le moment, ils m'ont averti oralement. Je voudrais juste savoir si la rupture de mon contrat doit être signifiée par lettre et combien de temps avant la fin de celui-ci. Merci.
Salutations

Par **Lag0**, le **07/06/2018** à **10:20**

Bonjour,
Une rupture de CDI par l'employeur s'appelle un licenciement ! Il y a, bien entendu, une procédure à respecter.
Mais encore faut-il y avoir un motif réel de licenciement...